

Avis d'appel public à la concurrence

1) Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de communes de Millau Grands Causses
1 Place du Beffroi – CS 80432 - 12100 MILLAU

2) Procédure de passation : Procédure adaptée selon article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3) Caractéristiques principales :

Objet : Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Lot unique, marché à tranches (une tranche ferme et une tranche optionnelle)

Lieu d'exécution : Territoire de la Communauté de communes Millau Grands Causses

Délai d'exécution : 18 mois.

Code CPV : 71356400-2

4) Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation est délivré sur demande écrite adressée à : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MILLAU GRANDS CAUSSES - CS 80432 - 1 Place du Beffroi - 12104 MILLAU CEDEX - Tél. 05.65.61.40.20. Fax 05.65.60.52.39.

ou par mail auprès de f.perez@cc-millaugrandscausses.fr ou peut être téléchargé sur le site de la Communauté : www.cc-millaugrandscausses.fr rubrique marchés publics.

5) Date limite de réception des offres :

Réception des offres jusqu'au **lundi 18 septembre 2017 à 16 heures**, en recommandé ou déposées à l'adresse suivante contre récépissé : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MILLAU GRANDS CAUSSES - BP 80432 - 1 Place du Beffroi - 12104 MILLAU CEDEX.

6) Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Déclarations, renseignements conformément aux articles 44 et 45 du Code des marchés publics.

7) Critères de jugement des offres :

- Valeur technique de la proposition (60%),
- Prix de la prestation (30%),
- Délai d'exécution (10%).

8) Délai de validité des offres : 90 jours.

9) Renseignements :

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la Communauté de Communes de Millau Grands Causses :

Renseignements administratifs auprès du service commande publique (secrétariat Tél. 05.65.61.41.73).

Renseignements techniques auprès du service Pôle aménagement et cadre de vie – Vincent GENEST (tél : 05.65.61.41.70).

10) Date d'envoi à la publication : le 21 août 2017